

# QUEL PARCOURS DE SANTÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ?

Samedi 9 décembre 2017  
8H30-17H  
Faculté de chirurgie  
dentaire  
de Clermont-Ferrand

**CLS**  
CONTRAT LOCAL  
DE SANTÉ

 **GSP**  
Groupe Santé Précarité 63

  
**UFR D'ODONTOLOGIE**  
UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

  
Centre Hospitalier  
SAINTE-MARIE  
CLERMONT-FERRAND

Dans le cadre du Contrat Local de Santé de Clermont-Ferrand et de son axe spécifique "Santé et Précarité":

« La réduction des inégalités sociales de santé est au cœur de la cohésion sociale », Martin Hirsch

La réduction des inégalités sociales de santé est un objectif qui concerne tous les acteurs du champ médico-psycho-social.

**Le Groupe Santé Précarité** a été créé à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé en 2012 ; il rassemble des professionnels de terrain qui prennent en charge les personnes en situation de précarité sociale et de vulnérabilité sanitaire sur l'agglomération clermontoise.

Ce groupe a pour objectif d'améliorer la collaboration entre ces différents acteurs et, favorisant ainsi une prise en charge globale médico-psycho-sociale des personnes, d'optimiser leur parcours de soins afin de réduire les inégalités sociales de santé.

A l'initiative du Groupe Santé Précarité, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes vous invite à une rencontre qui se déroulera le samedi 9 décembre au sein de la Faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand. Cette journée d'information et d'échanges permettra d'approfondir les connaissances de chacun en matière de prise en charge des publics en situation de précarité, de façon à amplifier nos partenariats et à travailler en transversalité. Elle pourra permettre aussi aux professionnels de santé d'appréhender au mieux ce public, de se familiariser avec les acteurs du territoire et de prendre connaissance des actions spécifiques « Santé/Précarité » issues des Contrats Locaux de Santé.

**La rencontre : "Quel parcours de santé pour les personnes en situation de précarité ? "** a pour vocation d'être un moment d'enrichissement par l'apport d'experts et l'échanges d'expériences, lors d'ateliers thématiques pour tous les professionnels ou bénévoles, qu'ils soient acteurs sanitaires, travailleurs sociaux ou autres professionnels intervenant quotidiennement auprès des personnes vivant les conséquences sanitaires et sociales de la précarité (femmes seules, enfants isolés, toxicomanes, sans accès à la santé bucco-dentaire, malnutris, sans logement, ...).

« Si chacun peut un peu, personne ne peut résoudre tout, tout seul, aussi compétent soit-il dans son domaine spécifique »

Ces travaux permettront de contribuer au Programme Régional de Santé 2018-2028 et notamment à son volet Plan Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins

Infos et réservations  
thomas.miquel@ahsm.fr